



SERVICE PUBLIC

FISCAL, FONCIER, ECONOMIQUE, COMPTABLE ET FINANCIER

PARTOUT, POUR TOUS



Du 29 novembre au 6 décembre prochain, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local. (CTL)

Le CTL est une instance où sont évoqués l'organisation et le fonctionnement des services et les conditions de travail. Il examine en particulier les moyens humains et budgétaires, les restructurations de postes ou de services, les ponts naturels ou les modifications d'horaires d'ouverture au public.

Dans ce contexte où la DGFIP est fortement impactée, l'élection de cette instance, revêt donc une importance capitale.

Pourquoi voter F.O.-DGFIP ?

Tout au long du mandat qui vient de s'écouler **F.O.-DGFIP** n'a eu de cesse de porter ses revendications au sein du Comité technique du Morbihan, et de les défendre, arguments contre arguments, face à la Direction locale. Cette responsabilité constitue le fondement de notre mandat d'élus, représentants des personnels, et elle participe aussi au respect que nous devons aux agents. En votant pour **F.O.- DGFIP**, vous élirez des collègues qui assumeront leur rôle d'élus, et ne pratiqueront ni la cogestion, ni la chaise vide. Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins d'accompagner la DGFIP, la Fonction Publique ou l'Etat dans ses réformes. L'imposture PPCR, la Loi Travail, les ordonnances Macron, F.O. était contre. **Au moment de voter, et alors que se profile le délicat dossier de la réforme des retraites, il est bon de se rappeler, quels sont les syndicats signataires de tels accords, qui mettent en péril les droits chèrement acquis des salariés et fonctionnaires.**

Combattre et contester les projets de la Direction, défendre les conditions de travail des agents,

demandent un engagement sans faille au quotidien ainsi que de la rigueur et du sérieux dans la préparation et la connaissance des dossiers, autant de principes auxquels nous sommes viscéralement attachés.

Exercer notre mandat d'élu, c'est aussi rendre compte de nos actions au réseau départemental.

Au cours du mandat écoulé, vos élus **F.O.- DGFIP** ont systématiquement publié la restitution de leurs mandats au travers des nombreux comptes rendus qui ont pu être mis à disposition du réseau en version papier ou par voie dématérialisée via notre site web: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>.

Parce que vos représentants F.O.-DGFIP en CTL se battent pour un service public de qualité accessible à tous sur l'ensemble du territoire, l'exercice de notre mandat consiste aussi à faire entendre nos revendications à tous les niveaux.

Ainsi, depuis 4 ans, nous n'avons eu de cesse de porter nos revendications notamment auprès des élus dans les territoires, afin de les alerter sur les conséquences d'un repli généralisé de nos implantations sur leurs administrés.

Nos interventions, notre détermination ainsi que nos actions sur le terrain, ont ainsi fait reculer la Direction locale sur plusieurs de ses projets au 1^{er} janvier 2019.

Parce que nous considérons que la DGFIP se doit d'être au cœur de la République, nous continuerons le combat pour le maintien de toutes les missions de la DGFIP et de son réseau de proximité.

Pour F.O.-DGFIP, il y a urgence à faire aboutir nos légitimes revendications en exigeant notamment :

Je vote

TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE

> des moyens humains et matériels suffisants pour assurer un service public de proximité et de qualité.

> l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des réformes incessantes qui sont en train de détruire la DGFIP et engendrent des drames humains (maladie, stress, dépressions, accidents, suicides...)

> une juste reconnaissance des qualifications des agents, passant par une amélioration significative des grilles indiciaires et de la promotion sociale, ainsi qu'une revalorisation immédiate d'au moins 16 % de la valeur du point d'indice afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2010.

Voter F.O.-DGFIP, c'est choisir un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

F.O. est la 1^{ère} organisation dans la Fonction publique d'État. Elle est, à ce titre, l'interlocuteur légitime à tous les niveaux de décision : auprès du Directeur général avec le Syndicat National, auprès des Ministres avec la Fédération des Finances et la Fédération des Fonctionnaires et enfin au plus haut niveau avec la Confédération **F.O.**

Qui sont les candidats **F.O.-DGFIP** ?

Nos candidats sont des collègues représentatifs des différentes missions de notre direction et ils sont confrontés, comme vous, à la réalité quotidienne des agents des Finances publiques.

Nos candidats militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs de vos légitimes revendications, et ils mettront tout en œuvre pour les faire aboutir.

LISTE DES CANDIDATS AU COMITE TECHNIQUE LOCAL

1	RAVACHE Patrick	C1	SIP Auray
2	HUBERT Véronique	CP	Vannes Direction
3	DANIEL Stéphanie	I	PCE Lorient
4	LOTTI Pierrick	C2	SIP Vannes Remparts
5	SONOIS Agnès	I	PCRP Vannes
6	LE CALLONNEC Carine	I	Trésorerie Vannes Ménimur
7	LE RALLIC Gaël	C2	Trésorerie Questembert
8	GUILLEVIC Caroline	C1	Trésorerie Lorient HH
9	BRULARD Mickaël	I	Paierie Départementale
10	MARY Virginie	CP	PCE Vannes
11	LE CARRE Bruno	C2	SPF Lorient
12	HILLION Oriane	C1	SPF Lorient
13	LE VAILLANT Hubert	AAP 1	SIP Ploërmel
14	MOALIC Béatrice	I	Vannes Domaines
15	AUDIC Anita	AAP 1	Trésorerie Vannes Municipale
16	MARCHAND Christophe	CP	Vannes Direction
17	GUILLERME Véronique	CP	SPF Lorient
18	CANN Stéphanie	C2	Trésorerie Vannes Ménimur



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018